



Organisateur : Monsieur Le Maire
8 Rue Joseph Ducos – BP 56
84232 Châteauneuf du Pape Cedex
Tel : 04.90.83.57.57
Fax : 04.90.83.53.52
Email : marchepublic@mairie.chateauneuf.com

MARCHE PUBLIC DE SERVICES
(Articles 10 et 28 du Code des Marchés Publics)

Cahier des Clauses Techniques Particulières
(C.C.T.P.)

Objet de la consultation :

« INSTALLATION ET TRANSPORTS DE MATERIELS »

Fête de la Véraison 2017

LOT 3 : « Installation et Transports de matériels »

I OBJET

Ce document présente un cahier des charges définissant les besoins pour la prestation d'installation, la manutention et le transport de matériel lors de la Fête de la Véraison, qui se tiendra vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 août 2017 et est gérée par la mairie de Châteauneuf-du-Pape.

II DESCRIPTION DES BESOINS

Le prestataire devra assurer l'installation, la manutention et le transport de matériel selon le descriptif ci-dessous. Le temps approximatif de travail est estimé à 5 journées.

A. TRANSPORT ET INSTALLATION DE MATERIEL

1. Caractéristiques Générales

La prestation sera réalisée en deux temps :

Dans un premier temps : transport et installation de barrières pour le vendredi 7 juillet 10h00 dans la rue Commandant Lemaître et la Place du Portail (plan + traçage au sol faits par la mairie).

Puis enlèvement de ces barrières pour installation au stade.

Dans un deuxième temps : transport et installation de matériels nécessaires à la création des différents espaces d'accueil de la Fête de la Véraison pour le mardi 2 août 16h00.

2. Désignation des Prestations

1. Transport (Rayon de déplacements de 30 kms maximum autour de Châteauneuf-du-Pape)

- Matériels à charger, transporter et décharger (aller – retour)
 - Barrières de ville
 - Bottes de pailles
 - Tables 0.80 x 2m
- Les quantités ainsi que les lieux de chargement seront remis au prestataire lors de la réunion préparatoire.

2. Manutention

1.1 Installation des barrières de ville

3. Matériel nécessaire

- Camion avec chauffeur
- Personnel de manutention

B. INSTALLATION DES PISTES DE SABLE

1. Caractéristiques Générales

Le sable est fourni par la commune.

Dans un premier temps : pour le vendredi 7 juillet, installation de terrains de sable dans la rue Commandant Lemaître et la Place du Portail (plan + traçage au sol faits par la mairie), puis évacuation le dimanche matin avant le nettoyage des rues.

Dans un deuxième temps : installation des pistes de sable de la Place de la Renaissance et du stade pour le mercredi 2 août.

Installation et évacuation des pistes de sables après la Fête de la Véraison, soit le lundi 7 août.

2. Désignation des Prestations

Installation et évacuation du sable des pistes

L'installation requiert la présence d'un tractopelle et d'un camion avec chauffeur et du personnel de manutention nécessaire à l'étalage du sable et à son enlèvement. Attention : une fois le sable installé, l'accès aux véhicules (autres que tracteur/élévateur) y est interdit.

1– Rue Cdt Lemaître et Place du Portail

- Livraison du sable le jeudi 6 juillet
- Ensablement de la partie goudronnée le vendredi 7 juillet matin,
- Enlèvement et évacuation du sable le dimanche 9 juillet matin.

2- Place de la Renaissance :

- livraison de sable le mardi 1er août,
- Ensablement de la partie goudronnée en fonction du traçage effectué par la mairie,
- Enlèvement et évacuation du sable dès le lundi 7 août.

3– Stade :

- Livraison du sable le mardi 1er août,
- Installation du bidime sur le gazon,
- Mise en place de la piste de sable en fonction du traçage préalablement fait par la mairie,
- Enlèvement et évacuation du sable dès le lundi 7 août.

3. Matériel nécessaire

- **Camion avec chauffeur**
- **Tractopelle avec chauffeur**
- **Personnel de manutention**

Le temps de travail estimé pour l'installation des pistes de sable est d'un minimum de 3 jours et d'un maximum de 5 jours.

Le prestataire sera convié à une réunion préparatoire à l'issue de laquelle le planning définitif lui sera remis. Suite à cette réunion, les ordres de service/bons de commande seront remis au prestataire.

Lors de l'évacuation du sable, la mairie est en droit d'en disposer comme bon lui semble, ou de demander au prestataire d'évacuer la totalité directement.

Le quantitatif estimatif est donné de bonne foi, au vu des chiffres des éditions précédentes.



Organisateur : Monsieur Le Maire
8 Rue Joseph Ducos – BP 56
84232 Châteauneuf du Pape Cedex
Tel : 04.90.83.57.57
Fax : 04.90.83.53.52
Email : marchepublic@mairie.chateauneuf.com

**BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE
(B.P.U.)**

Objet de la consultation : INSTALLATION ET TRANSPORTS DE MATERIELS
FETE DE LA VERAISON 2017

LOT 3 : « Installation et Transports de matériels »

<u>DESIGNATION UNITAIRE</u>	<u>PRIX UNITAIRE H.T.</u>	<u>PRIX UNITAIRE T.T.C</u>
Camion avec chauffeur à la journée		
Tractopelle avec chauffeur à la journée		
Personnel de manutention à la journée		

Fait à, le.....

Tampon et signature :



Organisateur : Monsieur Le Maire
8 Rue Joseph Ducos – BP 56
84232 Châteauneuf du Pape Cedex
Tel : 04.90.83.57.57
Fax : 04.90.83.53.52
Email : marchepublic@mairie.chateauneuf.com

**DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF
(D.Q.E.)**

Objet de la consultation : INSTALLATION ET TRANSPORTS DE MATERIELS
FETE DE LA VERAISON 2017

LOT 3 : « Installation et Transports de matériels »

Quantités données à titre estimatif

<u>Désignation</u>	<u>Quantité</u>	<u>P.U. HT</u>	<u>Total HT</u>
Camion avec chauffeur à la journée	10		
Tractopelle avec chauffeur à la journée	4		
Personnel de manutention à la journée	28		

<u>Total Estimatif du lot</u>	<u>H.T.</u>	<u>T.T.C.</u>

Fait à, le.....

Tampon et signature :